****

**Compte rendu de l’AG AME PACA du 9 juin 2023**

Cette AG en région PACA est animée par Olivier DUTHOO en collaboration avec Luc PONSY.

Olivier DUTHOO présente l’ordre du jour de cette AG :

* Présentation des adhérents
* Présentation de l’AME
* Rapport financier
* Rapport moral
* Elections statutaires en vue de constituer un bureau régional

Avant de commencer, il y a eu un tour de table des 8 participants (adhérents de l’AME). Cela a permis de mieux se connaître et entendre les motivations de chacun et chacune vis-à-vis de l’association.

Il s’ensuit une présentation succincte de l’association née de la fusion entre l’ACE (Amicale des Chefs d’Etablissements) et MC2 (Managers Courrier Colis) en septembre 2021. L’AME (Association des Managers en Etablissement de LA POSTE) est composée de managers de la BSCC (DE et RESC) et BGPN (DE, REC, RCPart et RE).

**Rapport financier**

Olivier DUTHOO rappelle que le budget d’une région est constitué de 30 % de cotisations des adhérents de la région (les 70 % de l’adhésion allant au National). Cela permet d’obtenir en région un budget qui permet de couvrir les frais d’une assemblée générale et d’autres réunions.

Le budget de la région PACA est à ce jour de 4335 €. Il faudra ensuite déduire de cette somme les frais de l’AG 2023 qui s’élève à 1320 €.  
  
La trésorerie est à ce jour assurée par la trésorière nationale, Myriam Moulin. A terme, elle sera reprise par le trésorier régional, Kamel Zerdoumi.

**Rapport moral**

A ce jour, la région PACA compte 63 adhérents dont 27 actifs des deux métiers BSCC et BGPN. La région PACA n’avait plus de bureau depuis quelques années. L’association a redémarré avec un bureau provisoire le 21 octobre 2022. Aujourd’hui, c’est l’occasion de relancer AME en région PACA pour la faire connaître des managers des deux métiers.  
  
Aucune signalisation de managers en difficultés ou demande à l’association n’a été faite depuis la dernière assemblée générale de la PACA (octobre 2022).  
  
Il est prévu d’organiser une nouvelle réunion physique en octobre 2023 ainsi que la rencontre des deux DEX (BSCC et BGPN) au second semestre.

**Election d’un bureau régional**

Cette élection s’est faite à main levée pour élire un président, un vice-président et un trésorier.  
A l’unanimité, voici le nouveau bureau de l’AME PACA avec 8 voix pour et 0 voix contre :

**Président : DELFINO Régis** (DE PPDC Hyères)

**Vice-présidente : ESTEVES Marilyse** (DS Nice Wilson)

**Trésorier : ZERDOUMI Kamel** (RE secteur Istres Miramas)

Ce nouveau bureau est élu pour 2 ans. Pour étoffer ce bureau, il faudra nommer à terme d’autres membres de l’association pour représenter nos différents départements de la PACA.

Kamel ZERDOUMI informe qu’il sera à la retraite en 2024 et restera trésorier de l’AME.

Luc PONSY est un ancien président national de l’ACE et fait partie de la section retraités de l’AME. Il offre ses services à l’AME PACA pour conseiller et organiser les différentes réunions dans notre région.

Cette élection s’inscrit dans le schéma des 12 nouvelles régions AME pour être en adéquation avec les DEX de la BSCC et de la BGPN.

La seconde partie de cette réunion a été consacrée à l’accueil de 5 ~~nouveaux~~ managers invités :

AVAZERI Chantal : DS de Port de Bouc

BEDOU Karen : DS d’Arles

FERRER Lionel : DS d’Eyguières

VELTY Isabelle : DE des Arcs

VINCENT Ludovic : RESC PPDC Digne Manosque

Nous déplorons toutefois le désistement de 14 managers. Nous étions 13 participants sur 27 prévus initialement. Cela n’a pas empêché d’avoir des échanges riches sur différents sujets.

* Présentation élargie de l’association faite par 5 adhérents : cf. pièce jointe
* Echanges entre participants et préoccupations :

**BGPN :**

**Mise en place de fusion de secteurs**

Perspectives pour les DS qui perdent leur poste

Valorisation en terme~~s~~ de rémunération du DS ayant réalisé une fusion

**Mise en place des DACB** (Directeur Adjoint Côté Bancaire)

Devenir des RCPart actuels ?

**Part variable 2024 des DS**

70 % sur les 9 indicateurs de la feuille de route

30 % à la main de la DEX

Prise en compte de l’état sanitaire du secteur ou des absences de chargés de clientèle~~s~~ et COBAS impactant les résultats du secteur

Pertinence des indicateurs sur les résultats du secteur

**Rémunération des DS**

Ancienneté sur le poste pas assez prise en compte avec des écarts de rémunération~~s~~ entre DS pas toujours expliqués

**BSCC :**

**Véhicule des DE**

Il y a 2 options possibles :

Véhicule de fonction avec une participation du DE sur une partie des frais

Véhicule de service plus spacieux pour réaliser du covoiturage

Sur ce sujet, il est possible de faire un sondage aux 286 DE au niveau national pour connaître la préférence entre ces 2 options. L’idéal étant d’obtenir un choix pour le DE.

**Véhicule des RESC**

Le coût des frais de déplacements dans KDS d’un RESC pour piloter les sites de sa zone coûte généralement plus cher à la Poste qu’un véhicule de service. En effet, en moyenne, les frais de déplacements des RESC coûtent 8000 € à l’année (soit 600 € par mois) et un véhicule de service autour de 5000 € (location et coût de réparation).

Sur ce sujet, il y a un test pour équiper les DS de véhicules électriques.

**Lourdeurs administratives**

Les textes réglementaires de LA POSTE alourdissent et peuvent parfois bloquer la mise en place de nouvelles organisations. Le souhait est d’avoir une réglementation plus claire, plus actualisée et qui évolue selon les exigences de LA POSTE.

Au cours des échanges, il est apparu indispensable qu’il y ait une synergie entre les deux métiers BSCC et BGPN. Plus précisément, un rapprochement des DE et DS est nécessaire sur : la Zone de Marché, la Nouvelle Gamme Courrier, le parcours balisé des facteurs (orientation vers les métiers de la BGPN), mise en place des facteurs-guichetiers . . . L’AME est un moyen de créer un réseau de relations qui permettra d’être plus réactif sur ces différents sujets.

Un point a été fait par Luc PONSY sur la protection juridique COVEA (ex GMF) qui est incluse dans la cotisation. Cette protection est différente de l’assurance pour responsabilité civile et n’existe pas à LA BANQUE POSTALE. Par ailleurs, l’AME bénéficie également d’une assurance qui couvre les déplacements de managers pour assister à une réunion de notre association.

Sur ce sujet, Kamel ZERDOUMI a évoqué deux exemples de DE mis en difficultés dans l’exercice de leur fonction.

Le premier est une DE d’Arles mis en examen par la CGT pour harcèlement moral à la suite d’une sanction disciplinaire d’un agent. LA POSTE n’a pas appliqué l’article 11 qui prévoit la désignation d’un avocat pour la défendre. Cette DE a bénéficié de la protection juridique de la GMF avec un avocat qui l’a défendu. Cette affaire pénale a duré un an où la DE a été mise hors de cause.

Le deuxième est un DE du Centre de Tri d’Avignon qui a été mis en cause par la CGT lors d’un conflit avec l’embauche de CDD sur des grévistes (3 ans auparavant). Là encore, le DE a été défendu par un avocat nommé par la GMF.

Luc PONSYet Kamel ZERDOUMI informent que lors d’une nouvelle adhésion AME, il est nécessaire que le manager indique en plus de ses coordonnées professionnelles, ses coordonnées personnelles (mail et téléphone). En effet, il arrive dans certains cas que le manager n’a plus de PC portable ou téléphone professionnel (cas de retraite, de licenciement, de mise à pied). Dans cette situation, cela permet à l’AME d’être en contact avec l’adhérent pour être en soutien.

Un dernier point, tout nouvel adhérent doit faire un chèque pour adhérer à l’AME et joindre un RIB pour pouvoir être prélevé de sa cotisation automatiquement l’année suivante.

Lors de cette AG, il a été décidé d’organiser **une réunion AME le 20 octobre 2023** où seront invités le DEX PACA BSCC (**Jean Jacques TIBI**) et la DEX PACA BGPN (**Lea ZURFLUT**) afin de répondre aux différents sujets des managers. RICHARD Mathieu (DE de la PPDC La Seyne Norale) propose d’accueillir les participants à cette réunion car il a une salle qui peut recevoir autour de 30 personnes.